

## Exercice 2010 - Budget annexe Archéologie Préventive - Affectation des résultats de l'exercice 2009 en application de la nomenclature M14

**M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur :** Créé par délibération du 26 février 2009, le Service Municipal d'Archéologie Préventive permet à la collectivité de mieux respecter et maîtriser les prescriptions archéologiques. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 qui stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2009 du Budget annexe Archéologie Préventive sont les suivants :

### ↳ Section d'investissement

Solde des réalisations 2009	-	39 452,47 €
Solde des restes à réaliser 2009	-	<u>3 059,00 €</u>
	-	42 511,47 €

Le programme d'équipement 2009 fait apparaître au 31 décembre 2009 un besoin d'autofinancement de 42 511,47 € qui sera couvert par l'affectation de l'excédent d'exploitation 2009.

### ↳ Section de fonctionnement

Dépenses réalisées	-	120 357,37 €
Recettes réalisées	+	<u>162 868,84 €</u>
Excédent de clôture 2009		42 511,47 €

### Affectation :

Autofinancement du programme d'équipement 2009	42 511,47 €
--	-------------

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget de l'exercice courant du budget annexe Archéologie Préventive tels que définis dans le tableau ci-après :

Budget annexe Archéologie Préventive		Dépenses	Recettes
001 / 001 CS 41065	. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	39 452,47 €	
10 / 1068 CS 41065	. Autofinancement du programme d'équipement 2009		42 511,47 €
<b>Total investissement</b>		39 452,47 €	42 511,47 €
002/002 CS 41065	. Résultat d'exploitation reporté		42 511,47 €
002/002 CS 41065	. Autofinancement du programme d'équipement 2009		- 42 511,47 €
<b>Total fonctionnement</b>			0,00 €

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 1 (1 abstention) et n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

### Résultat d'exécution du budget 2009

Archéologie Préventive	Résultat à la clôture de l'exercice 2008 (1)	Part affectée à l'investissement 2009 (2)	Résultat de l'exercice 2009 (3)	Résultat de clôture 2009
Investissement	0,00		- 39 452,47	- 39 452,47 (1) + (3)
Exploitation	0,00	0,00	42 511,47	42 511,47 (1) - (2) + (3)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 059,00</b>	<b>3 059,00</b>

### Résultat de l'exercice 2009

Archéologie Préventive		Investissement	Exploitation	Total cumulé
<i>RECETTES</i>				
Prévisions budgétaires totales	A	42 542,00	681 208,00	723 750,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	0,00	162 868,84	162 868,84
Réduction de titres	C	0,00		0,00
Recettes nettes	D = B - C	0,00	162 868,84	162 868,84
Restes à réaliser	E	0,00		0,00
<i>DÉPENSES</i>				
Autorisations budgétaires totales	F	42 542,00	681 206,00	723 750,00
Engagements	G	42 511,47	120 525,07	163 036,54
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	39 452,47	120 525,07	159 977,54
Annulation de mandats	I		167,70	167,70
Dépenses nettes	J = H-I	39 452,47	120 357,37	159 809,84
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	3 059,00		3 059,00
<i>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</i>				
Excédent	D-J		42 511,47	42 511,47
Déficit	J-D	- 39 452,47		- 39 452,47
<i>Restes à réaliser</i>				
Excédent	E-K			0,00
Déficit	K-E	- 3 059,00		- 3 059,00

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.